# Indy rachète la legaltech Mon-AutoEntreprise.fr et s'impose comme le partenaire n°1 des indépendants

**Lyon le 19 mai 2026** – Indy, la solution de facturation et de comptabilité des indépendants, annonce l'acquisition de Mon-Autoentreprise.fr, logiciel de gestion et acteur de référence dans l'accompagnement des auto-entrepreneurs en France. Cette opération stratégique permet à Indy de renforcer sa position de leader et de s'imposer comme le partenaire de choix des indépendants.

En intégrant Mon-Autoentreprise.fr, Indy solidifie sa place de solution n°1 auprès des indépendants en France. Cette acquisition comprend en effet une communauté engagée de plus de 120 000 membres sur Facebook, ainsi qu'une base de 10 000 utilisateurs, que les équipes d'Indy vont accompagner dans la migration vers leur solution de facturation. L'opération comprend également AEcademy, organisme de formation certifié Qualiopi et éligible au CPF, qui permet aux futurs entrepreneurs de se former concrètement pour réussir le lancement de leur projet.

**Une réponse stratégique à la réforme de la facturation électronique**

Cette annonce intervient dans un contexte de refonte en profondeur du système de facturation en France : à partir de septembre 2026, toutes les entreprises devront être en mesure de recevoir leurs factures via des Plateformes Agréées (PA).

Pour les auto-entrepreneurs, souvent isolés face à la complexité administrative, cette échéance peut représenter une source d'incertitude. Grâce à cette intégration, Indy offre aux utilisateurs de Mon-autoentreprise.fr un outil de facturation gratuit et en conformité totale avec les nouvelles exigences, transformant ce qui pourrait être une contrainte réglementaire lourde en levier de simplification.

« *Rejoindre Indy est la suite logique de notre aventure. Nous partageons la même mission : simplifier le quotidien des auto-entrepreneurs. Ce rapprochement nous permet d'offrir à notre communauté le meilleur soutien possible, grâce à l'expertise et à la technologie d'Indy. C'est la garantie d'une transition sereine vers les nouvelles obligations de facturation électronique pour tous nos utilisateurs* » ajoute **Thomas Vermeule, cofondateur de Mon-Autoentreprise**.

Cette opération marque la convergence de deux forces complémentaires : l'expertise historique d'Indy en matière de gestion et d'accompagnement à la création et la puissance communautaire de Mon-Autoentreprise.fr. En réunissant ces atouts, Indy s'impose plus que jamais comme le guichet unique de référence pour les auto-entrepreneurs. C'est la promesse d'un écosystème complet et accessible, qui permet non seulement de se lancer sereinement, mais aussi de piloter son activité gratuitement, avec la robustesse technologique requise par la transition vers la facturation électronique.

« *Cette acquisition est une réponse directe aux défis majeurs que rencontrent les travailleurs indépendants, notamment avec la transition vers la facturation électronique. En combinant la puissance de nos communautés, nous devenons le tiers de confiance indispensable et offrons aux indépendants un écosystème complet pour se former, créer et naviguer en toute sérénité dans les évolutions réglementaires de demain* » conclut **Côme Fouques, CEO d'Indy.**

**A propos d'Indy**

Créée en 2016, Indy permet aux indépendants de gérer en autonomie les démarches administratives et comptables liées à leur activité. Pour cela Indy combine le meilleur de la technologie et de l'humain : un produit intuitif avec un haut niveau d'automatisation ainsi qu'un accompagnement ultra réactif et des conseils personnalisés.
Indy accompagne les indépendants pour créer leur structure, pour la gérer au quotidien avec une offre gratuite incluant facturation, compte pro et pré-comptabilité et pour réaliser toutes leurs déclarations sociales et fiscales (TVA, bilan, CFE, URSSAF, paie, etc.) grâce à des abonnements à partir de 12€/mois.
Indy accompagne déjà plus de 300 000 indépendants, compte 300 collaborateurs basés à Lyon et Paris et a levé 86 M€ auprès d'investisseurs prestigieux (BlackFin, Singular, Alven, Kerala Ventures).

**À propos de Mon-Autoentreprise.fr**

Fondée en 2018 par Thomas Vermeule et Lucas Navelier, Mon-AutoEntreprise est une plateforme dédiée aux auto-entrepreneurs français, qui combine accompagnement aux formalités, logiciel de gestion et de facturation, contenus éditoriaux et communauté d'entraide. Avec +10 000 auto-entrepreneurs accompagnés et une note de 4,7/5 sur plus de 1 200 avis clients, Mon-AutoEntreprise s'est imposée comme un acteur de référence du segment. La plateforme a notamment participé à la co-construction de l'API Urssaf de télédéclaration pour les auto-entrepreneur, utilisée aujourd'hui par tous les acteurs du marché, et au groupe de travail à Bercy ayant défini les contours et les grandes lignes du cahier des charges du Guichet Unique des Formalités d'Entreprises entré en vigueur en 2023.


**Contacts presse - Agence Hello SunRise pour Indy**

**Marie Poinsinet** - marie@hellosunrisepr.com - 07 76 60 88 75
**Patricia Attar** - patricia@hellosunrisepr.com - 06 25 79 27 95